



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE RÉHABILITATION DE LOCAUX DE STOCKAGE AU PARC MUNICIPAL DES SPORTS (BOIS DE VINCENNES) LOT 5 ELECTRICITE, PASSE AVEC TERIDEAL SEGEX ENERGIE

**DÉCISION N° AU-19-415
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 donnant délégation de fonction à Monsieur Pierre Lebeau, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-193 en date du 16 mai 2019 de signer le marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 5 Electricité avec la société TERIDEAL SEGEX ENERGIES (notifié le 23/05/2019) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 15 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'agrandir l'espace de bureau suite aux recrutements supplémentaires au Club Olympique Vincennois pour faire face à l'augmentation du nombre d'adhérents à la rentrée 2019 et de procéder à des travaux supplémentaires relatifs à l'éclairage et au chauffage ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger le délai d'exécution de l'ensemble des autres lots du fait de l'attribution tardive du lot n°1 suite au référé précontractuel engagé par la société ITALIANO BATIMENT

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 5 Electricité avec la société TERIDEAL SEGEX ENERGIES, sise 4 boulevard Arago 91 320 WISSOUS, et représentée par Monsieur Denis BERTIN, directeur d'exploitation,

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 1 504,13 € HT (1 804,96 € TTC).

Le délai d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots est prolongé jusqu'au 15 novembre 2019.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191108-lmc1H6825H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2019 Date de Publication : 18/11/2019 |
|---|

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6825H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019